CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
la roche sur foron

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du MERCREDI 07 OCTOBRE 2026 à 18 h 30 –
Mairie - salle des commissions

N° DCA2026-10-07/02

Présents : Benoît CHAMBOURDON, Président ;
Suzy FAVRE-ROCHEX, Pauline GUILLEMAILLE, Saïda HADDOUR, Quentin MORVAN, René NENNA, Alain COSTA, Jacqueline ODOIX, Marc PATUREL, Claire POULIN, Antipas TOUATAM, Juliette RAPHOZ, Virginie VAILLIER, Martine VIX ;
Excusés avec procuration : Claire-Zoé BALAS (procuration à B. CHAMBOURDON), Patrick BIDAUD (procuration à S. HADDOUR), Cyril KERGADALLAN (procuration à A. TOUATAM) ;

Membres votants : 17

Objet : Tarifs hébergements 2027 – Résidence autonomie Les Rocailles du Verger

Il est proposé au Conseil d'administration de revaloriser pour l'année 2027 les tarifs de la résidence autonomie « Les Rocailles du Verger » de la façon suivante :

- Tarif hébergement personnes âgées : revalorisation du tarif à hauteur de 1.3%.

Un taux composite a été créé afin de prendre en compte l'évolution des différents chapitres budgétaires :

Budget	Pondération	2027	Taux de référence
Masse salariale	50%	1,4%	G.V.T *
Location bâtiment	20%		
Energies, électricité, Gaz	12%	2,1%	Inflation Juillet N-1
Autres dépenses fonctionnement	18%	2,1%	Inflation Juillet N-1
		1,3%	

**Taux GVT (glissement-vieillesse-technicité) mesure l'augmentation mécanique de la masse salariale à effectif constant*

- Studio jeune : depuis la réservation de 3 studios pour les jeunes étudiants ou des jeunes actifs en 2023, le tarif n'a pas évolué. Il est proposé de fixer le loyer à 450€ pour tous les nouveaux contrats établis à compter du 01/01/2027.

Les tarifs proposés pour les hébergements sont donc les suivants :

Tarifs Résidence Les Rocailles du Verger		Tarifs 2027
HEBERGEMENT PERSONNES AGEES	Studio simple	30,87 € / jour
	Studio double	45,18 € / jour
SEJOURS TEMPORAIRES	Studio simple équipé	30,87 € / jour
HEBERGEMENT ETUDIANTS/JEUNES TRAVAILLEURS	Studio simple équipé	450 € / mois pour contrat à partir du 01/01/2027

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré **à l'unanimité de ses membres** :

- **APPROUVE** les tarifs hébergement 2027 de la résidence autonomie les Rocailles du Verger.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 08 octobre 2026
Le Président,
Benoît CHAMBOURDON

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le 26/10/2026
Publié le 26/10/2026
Le Président,
Benoît CHAMBOURDON